

Syndicat mixte Somme Numérique

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

OBJET :

07 – NRA ZO –
subvention FEDER

Date de convocation :
23 mars 2009

Date de séance :
4 mai 2009

Date d'affichage :
Cf. AR Préfecture

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

Adoptée à l'unanimité

ABSENTS : cf. PVS

Excusés : cf. PVS

Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE Somme Numérique

L'an deux mille neuf, le quatre mai à 17h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, Daniel LEROY, Jean-Pierre TETU, Sarah THUILLIEZ

Secrétaire de séance : Daniel LEROY

Considérant que le syndicat mixte Somme Numérique a décidé de traiter les zones blanches des territoires des communautés de communes membres du syndicat mixte,

LE BUREAU

- Vu le budget de l'opération et son plan de financement
- Vu la délibération n° 3 adoptée par le Bureau du 13.01.2009
- Vu la modification des taux de financement du FEDER

DELIBERE

ARTICLE 1 - L'opération de couverture des zones blanches des territoires des communautés de communes membres du syndicat mixte et son plan de financement sont approuvés.

Partenaire	Montant du soutien	Taux
FEDER	477 511	45%
Syndicat Mixte Somme Numérique	583 625	55%
Total HT	1 061 136	100%

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer tout acte relatif à l'opération et à faire la demande de financement au FEDER pour ce projet.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

Fait à Amiens, le



Le Président



Déposé en
Préfecture de la
Somme
le 11-05-2009